

## MARS 2010

Pages 2-3

### ACTUALITÉS DU MONDE

#### Sahara occidental

le PGE interpelle l'UE  
Non au « statut avancé »  
entre l'UE et le Maroc

#### CELC

La Communauté des États  
d'Amérique latine et Caraïbes

#### Turquie

Liberté pour le peuple kurde

Page 4-5

### FOCUS PALESTINE

Première session du *Tribunal  
Russell* pour la Palestine  
Rencontre du 8 mars

Page 6

### ACTIVITÉ DES RELATIONS INTERNATIONALES

Pages 7-11

#### REGARD sur le Yémen

Yémen en crises :  
essai d'approche

## INCROYABLE MAIS VRAI

Selon le quotidien israélien *Maariv* du 19 mars, le désaccord Washington/Tel Aviv est terminé. Benjamin Netanyahu a voulu calmer les esprits (dit-on) et répondre positivement aux demandes américaines concernant le gel de la colonisation à Jérusalem-Est. La réponse israélienne est: « *don't ask, don't tell* ». En français : ne rien demander, ne rien dire.

Si l'on comprend bien, pour ne pas embarrasser l'administration américaine, comme ce fut le cas lors de la visite de Joe Biden le 9 mars dernier à Jérusalem, le gouvernement israélien s'engage à ne plus donner d'information sur cette colonisation. Et pour tout le monde, le silence serait donc la règle. De surcroît, les autorités israéliennes s'engageraient à « *ralentir les procédures* ». Selon Tel Aviv, la colonisation à Jérusalem-Est va donc se poursuivre, la dépossession des Palestiniens va continuer, le droit international et les résolutions de l'ONU seront toujours bafoués... mais tout pourrait donc se faire désormais dans le silence et la discrétion...

B. Netanyahu et Hillary Clinton inscrivent cette misérable connivence dans l'ordre des « *mesures de confiance* ».

On reste stupéfaits devant de telles pratiques qui mélangent un mépris consternant pour le peuple palestinien et ses droits avec des petites combines politiciennes et des fourberies qui ne pourront pas longtemps tromper le monde.

Face à cette imposture, on opposera la dignité, l'éthique et le haut niveau d'intervention du Tribunal Russel pour la Palestine. Ce numéro de la LRI y consacre un article. Les considérations et les conclusions politiques et juridiques de ce Tribunal sont d'une grande importance pour la suite des batailles solidaires sur la question de Palestine, pour les sanctions et boycott contre la colonisation, pour une solution juste en deux États au conflit du Proche-Orient.

**Jacques Fath**  
responsable des *Relations internationales*



- **Festival CultureAmérica**, à Pau, participation d'Obey Ament au Colloque sur le Bolivarisme les 25-26 mars
- **Conférence des Peuples** à Cochabamba, Bolivie, à l'initiative du président Evo Morales, 22-24 avril ; participation de Xavier Compain
- **Conférence d'examen du Traité de non prolifération nucléaire**, à l'ONU, New York, et initiatives des mouvements pour la paix, à partir du 30 avril et tout au long du mois de mai ; participation de Claire Chastain
- **Sommet des Peuples** autour du Sommet UE/Amérique latine, Madrid 14-18 mai

## Sahara occidental

### Le PGE interpelle l'Union européenne

Une semaine avant le sommet UE-Maroc et l'octroi au Maroc du statut de partenaire privilégié, s'est tenue à Grenade, le 26 février dernier, une rencontre à l'initiative du PGE, du Parti communiste d'Espagne et de la Gauche unitaire espagnole sur la situation au Sahara occidental et la violation des droits humains dans ce pays occupé par le Maroc depuis 34 ans.



Les représentants des partis membres du PGE présents se sont exprimés lors de la conférence de presse, de la rencontre avec les étudiants à la fondation euro-arabe ainsi que lors des tables rondes sur le respect du droit international et la protection des droits et libertés, comme préalable à toute négociation avec le Maroc.

Ils ont dénoncé le silence et la complicité de l'Espagne et de la France face à l'impunité dont jouit le Maroc en reportant sans cesse l'application des résolutions des Nations unies relatives au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, par l'organisation d'un référendum libre et sans contraintes.

Les témoignages de Mohamed Sidati, ministre sahraoui auprès du Parlement européen ou d'Inès Miranda, l'avocate d'Aminatou Haïder, ont mis l'accent sur la répression, les arrestations arbitraires, la pratique systématique de la torture et de l'intimidation à l'égard des Sahraouis et des défenseurs des droits humains.

Pourtant cette oppression n'arrive pas à faire plier un peuple qui lutte pour sa liberté et son indépendance. Le dernier acte connu de la communauté internationale est le courage d'Aminatou, à qui les autorités marocaines refusaient le retour chez elle, auprès de sa famille et ses enfants. Sa grève de la faim de 40 jours et sa résistance ont sensibilisé le secrétaire général de l'ONU, Mr Ban Ki-moon, qui est intervenu personnellement pour mettre fin à son exil forcé.

Cette rencontre constituait une étape dans la mobilisation des formations politiques présentes et des ONG afin de poursuivre l'action à l'échelle européenne, pour mettre fin à l'inertie face à ce conflit, d'exprimer notre solidarité avec le peuple sahraoui, de reconnaître son droit de décider de son destin, et pour demander l'extension du mandat de la MINURSO à la protection des droits humains. Rien ne justifie qu'elle demeure, dans la pratique onusienne, la seule mission des Nations unies qui ne comporte pas, dans le cadre d'un conflit, la question de la protection des droits humains.

Face au soutien et à la complaisance de certains pays, qui sacrifient un peuple aux relations économiques et commerciales qu'ils entretiennent avec le Maroc, les participants ont proposé d'alerter les autorités de leur pays respectif et l'Europe pour faire cesser le harcèlement judiciaire des défenseurs des droits humains, la répression des manifestations pacifiques des Sahraouis, la protection de la liberté d'opinion, et de rappeler l'urgence et la gravité de la situation dans les territoires occupés afin de mettre en place un mécanisme qui permette l'application du droit.

**Meriem Derkaoui**

élue communiste en Seine-Saint-Denis

## NON AU STATUT AVANCÉ ENTRE L'UE ET LE MAROC

L'UE, sous présidence espagnole, a tenu, le 8 mars 2010 à Grenade, un sommet avec le Maroc. Il s'agissait de donner un contenu au partenariat stratégique UE-Maroc : accord d'association défini en mars 2000, renforcé dans le cadre de la politique européenne de voisinage, par l'adoption, en octobre 2008, d'un document conjoint visant l'établissement du statut avancé du Maroc dans ses relations avec l'UE.

Cette question a été au centre de la rencontre organisée par le PGE le 26 février à Grenade à l'initiative de la Gauche unie d'Espagne et du PCE\* et du contre-sommet organisé par des mouvements sociaux, le 7 mars, dans la même ville.

La question du Sahara occidental y a été débattue, avec l'exigence que soit retiré au Maroc le « statut avancé » que lui a accordé l'UE, tant que subsistent à la fois l'occupation illégale du

territoire du Sahara occidental et la violation des droits humains. Les déclarations adoptées lors de ces rencontres appellent au respect de la légalité internationale, ce qui implique l'organisation d'un référendum d'autodétermination afin que le peuple du Sahara occidental puisse décider librement de son destin et achever ainsi le processus de décolonisation initié sous mandat de l'ONU.

Pour les mêmes raisons, l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc (2007) a été dénoncé, dans la mesure où l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental par le Maroc constitue également une violation du droit international.

Enfin, la question de la violation permanente des droits humains au Maroc, et pas seulement dans les territoires occupés où la répression continue, souligne fortement les limites actuelles des déclarations UE-

Maroc, qui réaffirme « l'attachement au respect et à la promotion des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, à la consolidation de l'État de droit de la démocratie et de la bonne gouvernance qui constituent l'un des piliers fondamentaux du partenariat UE-Maroc » (déclaration conjointe sommet UE-Maroc, 7 mars 2010).

**José Cordon**

responsable Europe/Relations internationales

\* Le PCF était représenté par Meriem Derkaoui ; Synaspismos (Grèce) AKEL (Chypre), Die Linke (Allemagne) Rifondazione comunista (Italie) et le PC autrichien, de même que Mohamed Sidati, ministre délégué du Front Polisario pour l'Europe et Ines Miranda (association internationale des juristes pour le Sahara occidental), ont participé à cette rencontre.

## CELC

### Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes

Les pays de l'Amérique latine, réunis à Cancun, au Mexique, les 22 et 23 février, ont décidé la création de la **Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes** (CELC). Seuls, le Pérou et le Panama ont exprimé leurs réticences, préférant rallier la position des États-Unis qui proposent le renforcement de l'*Organisation des États américains* (OEA). Le choix des participants au Sommet de Cancun a été celui d'un espace nouveau, sans la participation des États-Unis ni du Canada, pour avancer dans l'unité politique, économique, sociale et culturelle et renforcer leur présence en tant que « bloc » de l'Amérique latine et Caraïbes dans le monde.



La CELC sera un lieu de dialogue et de concertation politique qui devra permettre une action efficace, face aux défis immédiats tout comme à long terme. Sans opposer cette nouvelle instance régionale aux institutions existantes, l'Amérique latine vient de se doter d'un mécanisme que les pays concernés veulent plus efficace qu'une OEA qui a bien du mal à dépasser les temps de la guerre froide et reste soumise à la pression des États-Unis.

Les promesses faites par Barak Obama d'un « nouveau départ » se sont traduites dans les faits... par l'installation de sept bases militaires en Colombie et la complicité du Département d'État dans le coup d'État en Honduras.

Avec la CELC, les pays de l'Amérique latine se donnent davantage de marges d'autonomie vis-à-vis de l'hégémonie étasunienne et se dotent de moyens pour peser sur les grands enjeux et avancer dans la résolution des problèmes communs : la construction d'une nouvelle architecture internationale démocratique et transparente, la démocratisation des organisations internationales, le combat contre la pauvreté, la coopération et la complémentarité énergétique.

La première réunion de la CELC aura lieu en 2011 à Caracas, lieu de naissance de Simon Bolivar, le révolutionnaire qui avait imaginé il y a deux siècles, l'union des pays de l'Amérique latine.

**Obey Ament**

responsable Amérique latine/Relations internationales

## Turquie

### Liberté pour le peuple kurde

Depuis les élections municipales du 29 mai 2009, la répression s'est accentuée à l'encontre des progressistes kurdes. Plus de 750 arrestations de membres du Parti pour une société démocratique (DTP), telle a été la réponse de l'AKP, parti au pouvoir, à sa défaite électorale dans les provinces kurdes de Turquie.



Malgré une campagne clientéliste et démagogique pour marginaliser le DTP, les électrices et électeurs l'ont massivement plébiscité. Celui-ci a doublé le nombre de ses municipalités, passant de 56 à 108, emportant 14 départements sur 17 et la totalité des régions. Loin d'en tirer les enseignements, l'AKP a choisi l'épreuve de force avec la dissolution le 11 décembre 2009 du DTP.

Une nouvelle vague d'arrestations a frappé les membres, élu-es et dirigeants du DTP ainsi que ceux du nouveau parti, le Parti pour la démocratie et la paix (BTP). À ce jour, plusieurs milliers de démocrates kurdes ont été emprisonnés dont de nombreux élu-e-s (maires, adjoints, conseillers généraux et régionaux). Des poursuites judiciaires ont été engagées à l'encontre de parlementaires avec interdiction de sortie du territoire.

La France et l'Europe accompagnent et confortent cette politique sous couvert de lutte contre le terrorisme et organisent la chasse aux Kurdes avec arrestations, perquisitions, fermetures de locaux et interruption du fonctionnement de Roj-TV, la chaîne kurde basée à Bruxelles. En décrétant, sous injonction des États-Unis, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) « organisation terroriste », non seulement les Européens encouragent la Turquie dans sa politique répressive, mais ils ferment toutes perspectives à une solution politique négociée à la question kurde.

Le PKK tire sa légitimité de la confiance que lui accorde une grande majorité des Kurdes, il ne peut y avoir de solution durable sans dialogue avec lui, à plus forte raison contre lui. Il a fait part depuis plusieurs mois aux autorités turques de sa volonté de paix et a formulé des propositions en ce sens.

Il serait extrêmement grave, pour les peuples de la région concernée, que pour des raisons d'intérêts mercantiles, financiers et géostratégiques, la Turquie se transforme, au bon plaisir des États-Unis et de l'Europe, en nouvel Irak.

Il y a urgence à ce que les communistes, les démocrates et militant-e-s des droits de l'Homme élèvent le ton et fassent entendre la voix de la raison, celle qui crie liberté, paix et démocratie en Turquie.

**Joël Dutto**

élu communiste en PACA

## première session du *Tribunal Russell* pour la Palestine

À Barcelone, du 1er au 3 mars, s'est tenue, sous la présidence d'honneur de Stéphane Hessel, la première session du *Tribunal Russell* pour la Palestine (TRP). Elle avait pour objectif de faire état des violations du droit international public commises par Israël et des manquements de l'Union européenne et de ses États membres à appliquer ce droit, se mettant ainsi également en infraction.

Il s'agit d'un événement marquant, tant par les participants que par les premières conclusions rendues.

### Un *Tribunal Russell*

Le TRP est organisé sur le modèle des deux précédents *Tribunaux Russell* pour le Vietnam (1966-67) et *Russell II* pour l'Amérique latine (1974-76). À l'origine, Lord Bertrand Russell, afin de « lutter contre le crime de silence » des instances juridiques et politiques, inertes face aux exactions commises au Vietnam et au droit bafoué impunément, prend l'initiative en 1966 de la création d'un « Tribunal de conscience ».

Le TRP est, lui aussi, un tribunal international purement citoyen, une émanation de la société civile, qui vient pallier l'absence de juridiction officielle pour connaître des crimes commis contre le peuple palestinien en violation du droit international des droits de l'Homme et du droit international humanitaire. Il a été créé en 2004<sup>1</sup>, suite à l'Avis de la Cour internationale de Justice et à la Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU, tous deux condamnant Israël pour l'édification du Mur en territoire occupé. Ces dispositions officielles sont restées sans aucune mise en œuvre judiciaire à échelle internationale ou nationale...

L'activité du TRP s'est intensifiée après la guerre de Gaza, à partir de janvier 2009, lorsque des crimes de guerre, voire des crimes contre l'humanité, ont été commis.

Le fonctionnement du TRP repose sur un Comité organisateur international<sup>2</sup>. Il existe de nombreux Comités nationaux qui appuient et relaient les infor-



mations du *Tribunal Russell*, les analyses de ses experts, ses recommandations et ses actualités. En France, par exemple, il est soutenu par de nombreuses personnalités, dont Marie-George Buffet et Francis Wurtz (qui a été auditionné à Barcelone lors de cette première session). Une centaine d'illustres marraines et parrains du monde entier<sup>3</sup>, des domaines judiciaire, politique (sans mandat en cours), universitaire, littéraire et artistique, sont le gage de sa hauteur morale, de son indépendance et de son impartialité. Les juges qui siégeaient à Barcelone (*voir encadré*) sont les garants d'une valeur juridique et éthique indéniable des conclusions du TRP, même si celles-ci ne sont officiellement pas contraignantes. La mobilisation de l'opinion publique internationale est aussi l'un des principaux leviers du TRP, car elle représente, en l'absence d'injonction judiciaire, la seule force à même d'exercer la pression nécessaire pour que l'application du droit cesse d'être sacrifiée sur un autel injustifiable.

### Le droit contre l'impunité

Le TRP, bien que juridiction non-officielle, applique strictement des règles de procédure transparentes, impartiales et indépendantes. Le principe du débat contradictoire y est ainsi pleinement respecté. Les mis en cause lors de la première session: Israël, les institutions européennes et les États membres de l'UE, étaient invités à venir s'exprimer à Barcelone. Aucun ne s'est déplacé... Toutefois, l'absence, notamment des autorités israéliennes, ne porte aucun préjudice à la recevabilité des conclusions de cette première session. Les questions touchant aux droits fondamentaux sont, sur la base d'un consensus coutumier international, au-delà de toutes restrictions et de portée universelle.

Les bases du droit pour apporter un règlement pacifique au conflit israélo-palestinien existent déjà ! Il suffirait d'appliquer les résolutions des Nations

1. À l'appel de trois personnalités: Ken Coates, président de la Fondation pour la Paix Bertrand Russell, Nurit Peled, Prix Sakharov 2001 et Leila Shahid, Déléguée générale de Palestine près de l'Union européenne, la Belgique et le Luxembourg.

2. Composé de Ken Coates, Pierre Galand, Stéphane Hessel, Marcel-François Kahn, Robert Kissous, François Maspero, Paulette Pierson-Mathy, Bernard Ravenel, Brahim Senouci.

3. Consulter la liste complète sur: <http://www.russelltribunalonpalestine.org/pages/Parrains-1041547.html>

8 MARS 2010

Très belle rencontre, au siège du PCF, pour accueillir 27 femmes palestiniennes, venues en France à l'initiative de l'association de jumelage entre les villes françaises et les camps de réfugiés palestiniens, (AJPF) co-dirigée par Fernand Tuil.

Accueillies par de nombreux dirigeants et dirigeantes du PCF, d'élu-e-s, de militant-e-s, en présence aussi de nombreuses associations, de représentant-e-s des ambassades de Bolivie et du Venezuela, nos amies palestiniennes nous ont livré des témoignages bouleversants. Venues de Cisjordanie, des camps de réfugiés du Liban, et aussi d'Israël, ces femmes résistantes toujours séparées par les frontières et le mur de la honte, parlaient de leurs vécus différents et

communs. Face à l'occupation, à une souffrance quotidienne sans nom, aux frustrations et aux humiliations, elles ont applaudi Jacques Fath, responsable aux *Relations internationales* du PCF, lorsque celui-ci a redit « [...] notre participation à la campagne du collectif national *Pour une paix juste et durable entre palestiniens et israéliens*, exigeant que des sanctions soient appliquées à Israël, dans le cadre de l'initiative non violente *Boycott, désinvestissement, sanctions*, jusqu'à ce qu'Israël respecte le droit international et les principes universels des droits humains. Jacques Fath est revenu sur « la nécessité de suspendre l'accord d'associations entre l'Europe et Israël ».

Sylvie Jan, collaboratrice des *Relations internationales*

unies, qui octroient aux Palestiniens des frontières, une capitale, composantes d'un État viable et qui établiraient une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens. Ces droits fondamentaux, à l'autodétermination, à l'existence même, sont constamment bafoués. Ils le sont par le refus d'Israël de les mettre en œuvre et par l'inaction de la communauté internationale, dont la carence de volonté politique devient indécente.

Notamment de la part de l'UE, dont l'écart entre le discours et les actes cache un abîme. Il suffit de constater que non seulement l'accord d'association UE/Israël n'est pas suspendu (en violation de son propre article 2, la « clause démocratique », qui stipule qu'en cas de non respect des droits fondamentaux par une des parties, l'accord doit être suspendu), mais qu'Israël pourrait même voir prochainement son statut « réhaussé ». L'UE et ses États membres, par des actes qui vont toujours dans le même sens – un sens contraire à l'application du droit le plus élémentaire, dont ils se revendiquent les premiers dépositaires dans leurs propres textes fondateurs –, apportent une forme de caution aux crimes commis, et s'en rendent par là-même complices.

Le TRP, parmi ses recommandations finales à l'UE et à ses États membres, préconise l'application de sanctions nécessaires contre leur partenaire, Israël, « par des mesures diplomatiques, commerciales et culturelles, afin de mettre un terme à l'impunité dont il bénéficie depuis des décennies », et appelle « à ce que les actions légales actuellement en cours dans le cadre du BDS [campagne de boycott, désinvestissement, sanctions, dont le PCF est partie prenante en engageant sa lutte contre la politique illégale de colonisation d'Israël] soit renforcées et élargies au sein de l'UE et plus globalement »<sup>4</sup>. Cela s'impose.

## Une politique « d'apartheid » actée

La politique de discrimination systématique d'Israël vis-à-vis des Palestiniens a été analysée à Barcelone et le terme « d'apartheid » pour la qualifier a été reconnu comme valide. Les implications sont lourdes, dans la mesure où le crime d'apartheid est, en tant que tel, un crime contre l'humanité...

Il est cependant irréfutable que le blocus de Gaza, la négation du retour des réfugiés, l'interdiction d'utiliser librement les ressources naturelles en eau, l'annexion de Jérusalem, la construction du Mur, la poursuite de la colonisation, toutes des mesures fondées sur la nationalité palestinienne ou l'origine arabe, constituent des politiques discriminatoires qui présentent des « similitudes avec l'apartheid » selon les conclusions de la session. Le rapporteur sur ce sujet, le professeur de droit international public et relations internationales à l'Université de Barcelone David Bondia, a dénoncé : « la complicité (active ou passive) de la communauté internationale » qui participe de « la perpétuation d'un crime qui nie le principe de dignité humaine au peuple palestinien ».

## Conclusions provisoires

La prochaine session du TRP se tiendra à Londres, à l'automne. Il est à espérer une participation active des mis en cause pour, selon le rapport du TRP : « faire valoir leur point de vue et éviter que le TRP ne tire des conclusions erronées du fait de leur silence ou de leur absence ».

Claire Chastain

*Relations internationales* du PCF

## JUGES DE LA PREMIÈRE SESSION DU TRP

Mairead Corrigan Maguire, Prix Nobel de la Paix en 1976, Irlande du Nord

Gisèle Halimi, avocate, ancienne ambassadrice auprès de l'UNESCO, France

Ronald Kasrils, auteur et activiste, Afrique du Sud

Michael Mansfield, avocat, président de Haldane Society of Socialist Lawyers, Grande-Bretagne

José Antonio Martín Pallín, Magistrado Emérito Sala II, Cour Suprême, Espagne

Cynthia McKinney, ancienne membre du Congrès Américain, candidate à la présidence en 2008, Green Party, USA

Alberto San Juan, acteur, Espagne

Aminata Traoré, auteur, ancienne ministre de la Culture du Mali

4. Conclusions de la Première session du TRP, Partie V, chapitre D §31, recommandation (ix).

**MÉDITERRANÉE MOYEN-ORIENT**

**Rencontre** de Jacques Fath avec Khaled Hadadeh, secrétaire général du Parti communiste libanais, le 17/03.

**Communiqués de presse et autres liens**

Lettre de Marie-George Buffet à Nicolas Sarkozy, sur la situation au Proche Orient, 22/03.

<http://www.pcf.fr/spip.php?article4672>

**AMÉRIQUE LATINE**

**Participation** d'Isabelle Lorand, responsable de la commission *Droits de l'Homme* du PCF et d'Obey Ament à la conférence donnée par le ministre des Droits de l'Homme du Brésil, à la Maison de l'Amérique latine, le 4/03.

**Rencontre** de Nicole Borvo, sénatrice et présidente du groupe GDR, Michel Billout, sénateur du groupe GDR et Obey Ament, avec une délégation de l'ONIC, organisation nationale indigène de Colombie, au Sénat, le 16/03.

**AFRIQUE**

**Participation** de Sylvie Jan et Pierre Marcie à la conférence *L'esprit de Bandung* organisée par Survie (Jean-Paul Vanhoove) dans le cadre de la Semaine anticoloniale, à la Mairie de Paris, le 22/02.

**Participation** de Sylvie Jan au rassemblement de protestation lancé par l'Association pour la démocratie et le développement (ADD-Djibouti), contre le 3ème mandat du chef de l'État djiboutien, en violation de la constitution, le 6/03.

**Rencontre** de Jacques Fath et Aly Ndiaye avec Raymond Ayivy (élu du PCF et membre de Sursaut Togo), Victor Abignon (Sursaut Togo), Maurice Atwitse (CDPA Togo) et Aldiouma Sirima (Union inter-africaine des droits de l'Homme), le 17/03.

**Rencontre** de Jacques Fath, Aly Ndiaye et Sylvie Jan avec Amath Dansokho, secrétaire général du PIT du Sénégal, le 19/03.

**Communiqués de presse et autres liens**

En Afrique, Sarkozy change de langage mais pas de politique 26/02

<http://www.pcf.fr/spip.php?article4581>

Le PCF réitère sa solidarité avec le peuple togolais pour un scrutin libre et transparent 4/03

<http://www.pcf.fr/spip.php?article4600>

Comores : une indécente déclaration du Ministère français des affaires étrangères 5/03

<http://www.pcf.fr/spip.php?article4603>

**ASIE**

**ERRATUM: en sus des participants signalés dans la LRI de février 2010, lors de la soirée de solidarité avec le peuple iranien qui s'est déroulée à Malakoff, le 17/02 dernier, était également présent M. Khosrow Abdollahi du PDKI.**

**Rencontre** de Jacques Fath et Patrick Margaté avec les représentants du parti Komolah d'Iran, le 9/03.

**EUROPE**

**Participation** de Jacques Fath et Claire Chastain à la Conférence sur les droits de l'Homme et la démocratie en Turquie, organisée par l'Institut Kurde de Paris, à l'Assemblée nationale, le 26/02.

**Participation** de Meriem Darkaoui à la rencontre sur le Sahara occidental organisée à l'initiative du PGE à Grenade, les 26-27/02.

**Participation** de José Cordon à la Conférence annuelle du Sinn Féin à Dublin, les 6-7/03.

**Participation** de Fabien Cohen, membre de la commission *Santé* du PCF, à la rencontre sur les questions de la santé organisée par le PGE à Barcelone, les 27-28/02.

**Communiqués de presse et autres liens**

Barroso/Merkel : Non aux politiques d'austérité ! 18/03

<http://www.pcf.fr/spip.php?article4653>

Lettre ouverte de Marie-Christine Vergiat, euro-députée GUE/NGL, contre la criminalisation des Kurdes en Europe et pour une solution politique à la question Kurde

Blog de Marie-Christine Vergiat

<http://mcvergiat.over-blog.com/article-lettres-ouvertes-des-deputes-europeens-aux-dirigeants-europeens-suite-a-l-arrestation-des-kurdes-en-europe-46852070.html>

**SUGGESTIONS**

Article de Jacques Fath dans *Confluences méditerranéennes* n°72 hiver 2009-2010 : **La Palestine en débat**

Article d'Obey Ament dans *CommunisteS* du 3/03 : **Congrès du PT du Brésil**

Article de José Cordon dans *CommunisteS* du 17/03  
**Europe : mobilisations contre le diktat de la finance**

Article de Jacques Fath dans *CommunisteS* du 24/03  
**Proche-Orient : sur le droit, la légitimité et la contrainte**

**Signez la cyber-pétition pour une Convention d'élimination des armes nucléaires !**

à l'initiative du Collectif ICAN-France  
(campagne internationale pour l'abolition de l'arme nucléaire).

nous visons 50 000 signatures pour l'ouverture de la Conférence d'examen du Traité de non-prolifération nucléaire, au siège de l'ONU à New York, le 1er mai

<http://www.icanfrance.org/utills/petitioneliminationarmesnuclaires.php>

## YÉMEN EN CRISES

# essai d'approche

La désignation du Yémen comme nouveau terrain de « lutte contre le terrorisme », consécutive à l'instrumentalisation par les États-Unis, appuyés par la Grande-Bretagne et d'autres pays européens, de la tentative d'attentat aérien avorté du 25 décembre 2009 par un Nigérian y ayant séjourné et se réclamant d'al-Qaïda, a pour conséquence, dans la plupart des médias, de la reprise sans contrôle d'affirmations officielles justifiant une telle approche.

Interviewé par une chaîne d'Abou Dhabi, le 10 janvier 2010, le président Ali Abdallah Saleh procédait à un amalgame des « principaux défis » auxquels était confronté le Yémen, dans un ordre hiérarchique qui n'a rien d'innocent : « al-Qaïda, les Houthi-s, les sécessionnistes et l'économie »<sup>1</sup>.

L'image qu'il tente de donner de lui-même, après avoir deux ou trois jours montré sa volonté d'extirper le terrorisme, juste assez pour que les ambassades étrangères rouvrent leurs sièges et que des fonds à cet effet lui parviennent, est celle d'un homme ouvert qui en appellerait au dialogue, répondant ainsi à un souhait partagé par les institutions mondiales. Sans réponse, à ses conditions, des fauteurs de défis, comment ne serait-il pas justifié à

faire prévaloir, pour les réduire, la répression et la force armée ?

Une réponse est ainsi apportée aux pressions états-uniennes pour que A. A. Saleh affronte plus efficacement la menace terroriste : le général David Petraeus, chef d'État-major US au Moyen-Orient a effectué une brève visite à Sanaa ; Leon Panetta, directeur de la CIA a émis des doutes sur la disponibilité du Yémen à mener ce combat, bien que, malgré les démentis<sup>2</sup>, des formateurs, parfois coopérants, soient déjà en place ; on envisagerait l'envoi d'un contingent arabe, donc moins voyant (égyptien sauf opposition israélienne) ; l'aide financière militaire a été doublée ; Karl Levin, président de la commission des services militaires du Sénat US, a recommandé l'emploi par son pays des drones. Le fait que la conférence de Londres du 27 janvier, convoquée par la Grande-Bretagne, n'ait duré que deux heures, malgré la présence de 21 pays et de plusieurs organisations internationales, laisse à penser que des dispositifs avaient déjà fait l'objet de décisions hors de toute publicité, et que tout en insistant sur la nécessité de réformes, l'aide économique ait été subordonnée à des actes « anti-Qaïda » effectifs et reportée à une réunion de fin février à Riyad.

### Le « dialogue »

Le recours au dialogue, longtemps négligé, avait été à nouveau envisagé au début de l'hiver 2009. Une réunion avait été convoquée pour le 26 décembre pour tenter de résoudre les problèmes rencontrés tant au Nord qu'au Sud. Seuls les partis « légaux » avaient été invités ; les insurgés du Nord et les mouvements revendicatifs du Sud en étaient exclus.

Le principe du dialogue était admis par les partis d'opposition, regroupés dans la « rencontre commune » (*al-Mushtarak* en abrégé, « Joint Meeting Parties » [J.M.P.] en anglais) de six partis<sup>3</sup>, mais ils refusaient que ce soit sous

l'égide et aux conditions préalables du pouvoir, et se prononçaient pour un dialogue sans exclusive, nécessitant pour ce faire des mesures de libéralisation, de confiance (report des mesures contre la presse, arrêt des opérations de répression, libération de détenus, etc.). Ils insistaient en outre sur la mise en application de l'accord du 23 février 2009 entre le pouvoir et les partis représentés au Parlement : une suspension de deux ans des élections avait été convenue en vue de préparer, par la voie du dialogue sans exclusive, des réformes du système, dont une nouvelle loi électorale, loyale et basée notamment sur la proportionnelle.

La réunion du 26 décembre avait donc été reportée au 10 janvier. Le nouveau, en cette veille de la conférence de Londres, avait été que cette fois les Houthi-s étaient considérés comme inevitables. Un éditorial signé du président, dans un journal sous son contrôle, *al-Thawra*, l'avait envisagé, à condition qu'ils déposent leurs armes. Abd el-Malek al-Houthi avait répondu, dans des termes voisins de ceux d'*al-Mushtarak* : accord de principe, y compris pour ne pas porter atteinte à l'Arabie saoudite, sauf à ne pas imposer d'exclusive, à un cessez-le-feu, à la cessation des agressions médiatiques ou armées, au respect des libertés publiques (d'opinion comprise), à une égalité dans l'accès aux sources, à des compensations pour les destructions et victimes de la guerre<sup>4</sup>. À l'évi-

1. Texte arabe in extenso sur le site du parti du président Saleh [www.almotamar.net](http://www.almotamar.net) (11/01/10).

2. Dont celui de Jeffrey Feltman, secrétaire-adjoint des Affaires étrangères pour le Moyen-Orient, tout en confirmant l'aide US (interview à *al-Hayât*, 21/01/10).

3. Formé, courant 2002, en prévision des législatives de 2003. Y figurent : Parti Socialiste Yéménite (PSY) ; Rassemblement Yéménite pour la Réforme (RYR) ; Organisation Unitaire Populaire Nassérienne (OUPN) ; Parti al-Haqq ; Union des Forces Populaires Yéménites (UFPY) ; Parti Baath Arabe Socialiste (PBAS) Quatre sont représentés au Parlement (301 sièges, avril 2003) : RYR (46 sièges), PSY (8) , OUPN (3), PBAS (2).

4. Un compte rendu accessible en anglais, dans *Yemen Times*, 04/01/10. Sur le conflit rouvert depuis 2004 au Nord, aggravé depuis l'été 2009, on peut lire, en français, l'article de Pierre Boutin : « Les guerres cachées du Yémen », *Le Monde diplomatique*, octobre 2009. Intéressant sur les questions : des fournitures d'armes, de la primauté du tribalisme sur le religieux. À noter que depuis novembre, l'Arabie saoudite est impliquée dans le conflit et que les pertes matérielles et humaines se multiplient. Le nombre des réfugiés en provenance de ces régions a doublé depuis août 2009 pour atteindre le chiffre de 250 000.

## essai d'approche

dence, le mouvement tient compte d'un accord précédent, conclu en 2007, sous l'arbitrage du Qatar, mais dénoncé peu après par le président Saleh qui le jugeait trop favorable à ses adversaires.

Il semble que la réunion du 10 janvier ne se soit pas tenue (sauf rencontre entre le Parti du Congrès du président et quelques organisations proches). Une nouvelle date avait été fixée au 31 janvier, au lendemain de la

conférence de Londres (27/01/10) sur la situation au Yémen, convoquée à l'initiative de la Grande-Bretagne. On remarquera que dans son interview télévisée du 10, Ali A. Saleh se présente comme s'ouvrant à tout le monde : « Il est possible jusqu'aux Houthistes ou à l'organisation d'al-Qaïda de participer au dialogue s'ils abandonnent leurs armes, renoncent à la violence et au terrorisme et retournent dans la bonne voie ».

## Les religions ?

Si les sunnites (quoi qu'il en soit du degré de pratique) constituent la majorité, cela est dû à l'apport du Sud au Yémen unifié depuis 1990. Sur une population estimée à 23 millions d'habitants, cet apport est de l'ordre d'un cinquième. Ils se réclament principalement du rite sha'fêite ; des courants minoritaires se réclamant du wahhabisme séoudien, hanafites et plus intransigeants, sont attestés, ici et là, en raison des retours d'étudiants, de travailleurs en péninsule arabique, voire d'ex-jihadistes « arabes/afghans ». Les zaydites sont une variante minoritaire du chiisme, limitée au Yémen et marginale par rapport à la dominante irano-irako-libanaise<sup>5</sup>. Du temps de l'imamat, les fonctions gouvernementales leur étaient

exclusivement réservées, bien qu'ils ne représentaient, alors, au mieux, que la moitié de la population du Nord. Il n'y a pas au Yémen, d'avant 1990 et depuis l'unité, d'opposition ou conflit confessionnel, comme il a pu en survenir au Liban par exemple. Le président Saleh est lui-même zaydite. Cela ne peut exclure des frictions localisées (convertis wahhabis et zaydites maintenus pour le contrôle d'une mosquée au Nord, par exemple). Mais on peut difficilement parler d'un conflit contre une (la) minorité zaydite dans le gouvernorat de Saada et les environs.

Pour mémoire, il existe une minorité chiite ismaélite qui fait rarement parler d'elle.

## Al-Qaïda

L'argument d'al-Qaïda a servi, et sert de plus en plus à justifier une grande diversité d'opérations de répression et/ou de condamnation. Il a été utilisé, un temps, contre les Houthi-s, et même si l'on insiste sur l'origine yéménite de l'annonceur de la création, début 2009, de l'organisation « Al-Qaïda dans la péninsule arabique », en réponse sans doute à la proclamation de l'organisation semblable au Maghreb, elle ne se manifeste pas souvent en tant que telle. Le communiqué s'attribuant le mérite de la tentative du Nigérien n'est venu qu'après quelques jours de réflexion<sup>6</sup> ; les quelques rares attentats antérieurs au Yémen lui ont été « attribués », sans être « revendiqués »<sup>7</sup> ; la plupart des spécialistes<sup>8</sup> pensent que sa présence y est déclinante, même si les conditions de crise actuelles peuvent créer des circonstances favorables à une remontée. Des personnalités religieuses éminentes ont fait remarquer récemment qu'il était abusif d'en faire une force, alors qu'il n'impliquerait que « quelques individus » ; dans l'entourage même de Ali A. Saleh, quelques voix soulignent qu'il est inconstructif

d'assimiler le « Mouvement » (Harak) de protestation du Sud à al-Qaïda.

Il reste que les inquiétudes sont à la mesure des services jadis rendus par A. A. Saleh, en encourageant l'enrôlement de Yéménites dans les groupuscules rameutés et formés par les États-Unis pour aller combattre en Afghanistan. Une partie d'entre eux avaient déjà servi de force d'appoint au président pour assassiner des cadres et militants socialistes ou progressistes pendant la période transitoire de l'unité de 1990-1994, puis pour épauler l'armée du Nord lors de la guerre inter-yéménite de 1994. Ces « Arabes/Afghans », sont revenus dans un pays en crise économique ; la plupart ont été dévolus au chômage, réintégrés au mieux dans leurs structures tribales, ou, surtout, dans les rangs d'une armée répressive, tant au Nord qu'au Sud. Si l'État a parfois fait preuve d'une certaine fermeté, suite aux quelques attentats répertoriés, comme ceux organisés par l'*Aden-Abyan Islamic Army* contre des navires, ou les ambassades des États-Unis et de Grande-Bretagne, les services réciproques rendus expliquent sans doute un certain laxisme (l'évasion d'un leader « qaïdite » et de 23 de ses compagnons d'une prison de sécurité n'a pu être organisée qu'avec des appuis officiels). Dans un pays où il y a déjà pléthore d'armes, le fait que des officiers supérieurs aient pu vendre du matériel militaire, parfois lourd (y compris aux Houthi-s), ne semble pas avoir fait l'objet de sanctions graves.

5. J. Feltman confirme qu'il n'y a pas trace d'aide de l'Iran fournie par ce biais (op. cit.).

6. Mieux encore, il aura fallu un mois, jour pour jour, pour annoncer que Ben Laden le revendiquait.

7. Il serait intéressant de comparer la carte en regard de l'article cité du *Monde diplomatique* d'octobre 2009, avec celle produite par le site de *Critical Threats* : « Yemen Conflict Map » (31/12/2009) où la majorité du Yémen (la partie désertique surtout) est attribuée à la menace d'al-Qaïda. Ces dernières semaines, Sanaa n'a pas craint d'assimiler l'immigration somalienne à un renfort pour al-Qaïda.

8. Pascal Boniface, entre autres, mais plus largement.



## essai d'approche

**Le « Mouvement » sudiste**

Le raid aérien du 17 décembre 2009 contre un village du gouvernorat d'Abyan, présenté comme abritant un camp d'entraînement d'al-Qaïda, a fait un nombre considérable de victimes, surtout civiles (le chiffre officiel de « terroristes » armés liquidés a été depuis révisé à la baisse. Celui des victimes civiles et des bâtiments détruits s'est aggravé depuis les premières estimations). Un large rassemblement solidaire de protestation s'en est suivi (un de ceux dont les photos sont utilisées par le pouvoir pour suggérer auprès des médias étrangers, qu'il y ait ou non une arme dans le collimateur, qu'il s'agirait de supporters de « terroristes », amalgamés à al-Qaïda). Encore qu'il soit vrai que des accrochages continuent de se produire dans cette région. La plupart des opérations qui ont justifié, fin décembre, que l'État s'attaquait aux terroristes, pour calmer l'inquiétude des ambassades, ont visé en majorité trois gouvernorats de l'ex-Yémen du Nord (Centre Est, zones des tribus preneuses d'otages étrangers). Par contre, l'opération contre le journal d'Aden, *al-Ayyam*, indépendant et de niveau international, entravé depuis le printemps dernier, actuellement suspendu, a aussi été mise au compte de la lutte « anti-terroriste » ; l'agression contre le *sit-in* de solidarité devant son siège, le 4 janvier 2010, qui a causé la mort d'un gardien, l'arrestation du propriétaire du journal, de sa famille et de ses collaborateurs, celle aussi d'une trentaine de manifestants solidaires dont quatre dirigeants locaux du PSY (par ailleurs membres du B.P. et du C.C. du PSY), a été justifiée par ce qu'on a prétendu être une « cache d'armes ». Dans la même période, le mitraillage d'un siège du PSY participe du même intox. Des cadres nassériens ont été récemment inquiétés dans des villes de l'ex-Nord.

Le « sécessionnisme » est le plus souvent présenté comme un mouvement né de rien, hors référence à l'histoire. L'unification des deux Yémen en mai 1990 s'était réalisée sur une base paritaire. On oublie que son principal artisan aura été le Yémen du Sud, alors d'orientation « nationale démocratique à perspective socialiste »,

présidé par Ali Salem al-Bidh, par ailleurs président du PSY, alors parti unique<sup>9</sup>. Mais il semble que ce fut sans préserver assez les étapes. Dès 1991, le « paritaire » est oublié dans la répartition des responsabilités : des cadres militaires et civils du Sud sont limogés, parfois assassinés ; les prises de positions du Sud par des « nordistes » se multiplient (administratives, militaires, économiques, premières privatisations d'industries et de coopératives agricoles) ; Aden, constitutionnellement capitale économique du Yémen, amorce son déclin. Alors que 80 % du pétrole est produit dans l'ex-sud, il n'en voit aucune retombée. Ali Abdallah Saleh néglige les protestations et propositions en faveur du retour au contrat unitaire initial. En 1994, le recours à la force armée<sup>10</sup> conduit à une guerre généralisée qui amène Ali Salem al-Bidh et les ex-dirigeants du Sud à dénoncer, après deux semaines de combat, l'unification et à demander un appui international pour le rétablissement d'un Yémen du Sud indépendant. Après la défaite, le combat s'est mené en faveur d'un Yémen démocratique, indépendamment de l'origine des forces concernées.

Mais l'aggravation des atteintes aux biens et à la dignité des citoyens du Sud, malgré les protestations, les manifestations le plus souvent localisées, ont conduit à un ras le bol de plus en plus collectif. Pour ne retenir que les principaux repères chronologiques : en 2004 se constitue à Londres un « Rassemblement démocratique du Sud », favorable à l'autodétermination. En juillet 2005, d'imposantes manifestations se déroulent à Aden et dans quelques gouvernorats méridionaux, à l'initiative d'anciens officiers mis à la retraite ou licenciés<sup>11</sup> ; la répression fera des dizaines de morts, un grand nombre d'arrestations. Le 13 janvier 2006, en prolongement d'assemblées tribales qui se prononcent pour renoncer aux vendettas, se tient à Radfan-Aden, un premier festival « de réconciliation, de conciliation, de solidarité du Sud »<sup>12</sup>. Il s'agit d'un mouvement démocratique qui se veut et s'affirme, jusque dans ses sigles de « pacifique », et renforce le courant « séparatiste » au sein de ce qu'on désigne, globalement, de « Mouvement (au sens actif) du Sud ».

Le mouvement de protestation ne cesse de se développer : pétitions, mémorandums, manifestations, *sit-in-s*, de très larges fractions des organisations (politiques, culturelles, religieuses) de l'ensemble des gouvernorats de l'ex-Sud Yémen<sup>13</sup>. Il utilise de préférence les dates anniversaires de proclamation de l'unité, de l'invasion armée du Nord-Yémen en 1994 – mai et juillet en 2009 entre autres ; il se mobilise pour riposter, massivement et néanmoins pacifiquement, à chaque événement grave. La seule réponse de l'État central est le refus du dialogue, la répression armée et policière. Celle-ci va atteindre

9. Jacques Couland : « Genèse et étapes de l'unité yéménite - Trois décennies pour conclure », in *Yémen, passé et présent de l'unité*, N° 67 de la *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, Aix-en-Provence, Edisud, 1994.

10. Amorcé par une provocation contre un contingent d'élite de l'ex-Sud cantonné dans les gouvernorats proches de l'Arabie saoudite, et du fait d'un contingent d'élite de l'ex-Nord cantonné dans le gouvernorat clé d'Abyan dans l'ex-Sud. J. Couland : « Yémen : de l'unité à la guerre » (entretien réalisé par Francine Perrot), *Révolution*, 21/07/1994.

11. Leur nombre atteindrait 65 000.

12. La dernière célébration anniversaire, la 5ème, s'est tenue massivement à Zinjibar (gouvernorat d'Abyan) le 13/01/2010..

13. Aden, Lahej, Abyan, Shabouah, Hadramaout, al-Mahra. La Fédération d'Arabie du Sud, dernier avatar de la domination anglaise, comprenait, dans sa version de 1962, l'État d'Aden, et une vingtaine de sultanats et shaykhs précédemment liés par traités de protectorats.

### essai d'approche

des sommets en 2009 : 183 tués, 2198 arrestations. Les mesures de suspension d'organes de presse se sont multipliées, ainsi que les arrestations et procès de journalistes – indépendants compris, fût-ce au « Nord » ; des cas de torture, d'assassinats en détention sont attestés ; familles et proches demeurent parfois de longs mois sans nouvelles. Pour ne prendre que deux exemples, parce qu'ils concernent des personnalités connues hors des frontières : le journaliste Muhammad al-Maqaleh, écrivain et par ailleurs membre du CC du PSY, a été enlevé le 18 septembre 2009 et tenu au secret et torturé ; réapparu en février, il n'en est pas moins soumis à un procès pour délit d'opinion transformé en « trahison » ; le directeur du journal indépendant d'Aden, *al-Ayyam*, Hisham Bashrahil, a été arrêté début janvier, ainsi que ses deux fils, sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus<sup>14</sup>.

Le « Mouvement » de protestation du Sud est, certes, composite. Mais les courants favorables à la sécession et au rétablissement d'un Yémen du Sud indépendant sont devenus majoritaires. Il existe, certes, encore des partisans d'un dialogue démocratique en vue de réformes profondes qui préserveraient l'unité, d'autres qui opteraient pour une solution « fédérale »<sup>15</sup>. On remarque dans les grandes manifestations un nombre important de drapeaux de l'ex-RDPY, sans qu'on puisse juger de l'option qui prévaut<sup>16</sup>. Le dernier président de la RDPY et dernier co-président du Yémen unifié, Ali Salem al-Bidh, lui aussi en exil, est plus net : il se présente comme président maintenu du Yémen du Sud, occupé par le Nord, et fait campagne pour sa libération et le rétablissement de son indépendance ; il fait appel à l'ONU et aux organisations internationales pour qu'elles soutiennent ce point de vue, en prenant appui sur les deux résolutions du Conseil de sécurité de 1994 (924 et 931) appelant à l'arrêt des combats et à l'ouverture de négociations – qu'on attend toujours ; il a présenté un mémorandum à cet effet à la conférence de Londres de fin janvier 2010. Présente sur le terrain, une autre personnalité dispose d'une grande aura : il s'agit de Tariq al-Fadli ; de descendance sultanienne, il a soutenu l'armée du Nord lors de

l'invasion de 1994, combattu les socialistes, adhéré au Congrès Général du Peuple du Président Saleh, dont il a été l'un des députés au Parlement, il a fait partie des jihadistes « arabo-afghans » ; mais, compte tenu des évolutions au Sud, il a rompu avec le président Saleh, a créé son propre mouvement dans le gouvernorat d'Abyan, largement contribué à calmer le jeu des dissensions internes dans le Sud, dans la lignée de l'accord du 13 janvier 2006. Lors de l'énorme meeting de Zinjibar pour le cinquième anniversaire de cet accord, le 13 janvier 2010, pour la première fois avec des mesures de sécurité pour se préserver des incursions des forces répressives, il a été le principal orateur, condamnant avec force al-Qaïda, le double jeu de l'occupant et le recours à la violence. Un message électronique d'al-Bidh a été lu et le communiqué final, tout en insistant sur l'option pacifique, s'adresse au Conseil de sécurité en prenant appui sur les deux résolutions déjà citées de 1994.

Le principal problème qui est maintenant posé est celui de se doter d'une organisation et d'une direction unifiées. Si l'on prend l'exemple du meeting du 13 janvier à Zinjibar, on note la participation du mouvement al-Hasm (« Trancher » !) d'al-Fadli, du Rassemblement démocratique du Sud, du Conseil national, de l'Office national pour l'indépendance, de l'Union de la jeunesse du Sud, du Mouvement d'autodétermination, du Conseil de Direction de la Révolution ; ajoutons que nombre de gouvernorats disposent d'organisations, souvent dirigées par d'anciennes familles de sultans ou de shaykhs. Au moins dans le gouvernorat d'Abyan, des assemblées sont prévues pour restructurer le « Conseil national suprême pour la libération et le rétablissement de l'État indépendant du Sud ». Des réunions des conseils préparatoires au Congrès national du Sud seraient en cours « de Haouf au Bab al-Mandeb » [d'Est en Ouest du territoire, J.C.]. On note toutefois de la part des « Fils du Sud » du district de Yafa' des réserves contre la participation du PSY, assorties de la proposition que les adhérents de « partis politiques » ne puissent être admis qu'à condition d'avoir rompu avec leurs appartenances<sup>17</sup>.

### Le Parti socialiste yéménite

Dans ce contexte particulièrement complexe, le PSY s'efforce de jouer son rôle de force d'opposition unitaire

démocratique. Son VIème Congrès est en préparation, mais les conditions ne sont pas encore données pour qu'une date ait pu être fixée. Des conférences de ses organisations de gouvernorats, de districts ou autres sont cependant en cours, à l'échelle nationale, pour le préparer. Ses dirigeants disposent d'une visibilité nationale et, au moins, interarabe, particulièrement son secrétaire général, le Docteur Yassine Saïd Nu'man, ancien président du Parlement dans la période intérimaire, et le secrétaire général adjoint, Abu Bakr Badhib, frère du fondateur de la première organisation marxiste au Yémen.

14. Cf. le site de *Reporters sans frontières*, notamment en date du 08/01/2010 ([www.rsf.org](http://www.rsf.org))

15. L'un des anciens présidents de la RDPY, Ali Nasser Muhammad, aujourd'hui en exil juge cette solution comme moins coûteuse dans la perspective, tout en maintenant l'unité.

16. Le bandeau du site du Rassemblement démocratique du Sud (<http://tajaden.org>) met en avant la carte et les symboles, monétaires y compris, de l'Arabie du Sud, dernier avatar de la domination britannique. Mais al-Bidh n'en est pas moins référé comme « président du Yémen du Sud ». Sa version anglaise est de beaucoup plus sommaire que la version arabe.

17. Il était déjà arrivé que des organisations et personnalités aient fait porter la responsabilité de la situation du Sud au PSY, en raison de son rôle dans la promotion de l'unité, allant jusqu'à accuser le *Mushtarak* et le PSY d'être des organisations « nordistes ».

## essai d'approche

Il dispose d'un site et d'un hebdomadaire, tous deux en arabe<sup>18</sup>. Les anciens dirigeants, en exil, Ali Salem al-Bidh et Ali Nasser Muhammad, s'expriment pour leur propre compte, sans engager le PSY.

Cela n'est pas sans importance, étant donné surtout les positions d'al-Bidh. Selon le secrétaire de la Fédération d'Aden, les membres du PSY au Sud sont engagés dans les activités du Harak (« Mouvement »). Les fédérations du Sud avaient demandé à la direction du PSY l'instauration d'une structure fédérale qui leur aurait permis plus de liberté de mouvement. Ce qui a été refusé. Par contre, une réunion de concertation entre les organismes des gouvernorats du Sud, procédure conforme aux statuts, s'est tenue à Aden<sup>19</sup>. On pense qu'actuellement, une majorité de cadres et membres du PSY auraient rejoint l'option de la rupture de l'unité du Sud et du retour à son indépendance.

À l'échelle nationale, la particulière insistance du PSY est de privilégier la revendication du dialogue inter-yéménite, sans exclusive, pour des réformes et une démocratisation véritables. Il a condamné le recours à la force par les Houthis, tout en restant périodiquement en contact, mais plus encore le recours exclusif à la force par le pouvoir, son refus du dialogue, sauf reddition préalable de ses adversaires. Il juge plus judicieuse et moins coûteuse une solution yéménite globale, dans le cadre de l'unité actuelle, mais quelques indices laissent à penser qu'une solution fédérale pourrait être envisagée comme une issue.<sup>20</sup>

Depuis 2002, le PSY, sans cesser d'avoir une expression autonome, coordonne son action dans le cadre du *Mushtarak* (JMP). Parmi les 6 partis de cette alliance, on en compte au moins deux dont la référence est « religieuse ». Le Parti du Rassemblement Yéménite pour la Réforme (RYP), à dominante sunnite, s'était séparé du Parti Général du Congrès, alors parti unique, au moment de l'unité et du passage au multipartisme, pour faire tampon face à un PSY alors puissant ; mais la défaite de celui-ci en 1994 a conduit à la marginalisation du RYP ; son rapprochement du PSY, en prévision des élections de 2003, s'explique pour cette raison ; une partie de ses

cadres reste pourtant opposée et l'on se souvient que Jar Allah Omar, alors vice-président du PSY, aura été assassiné, à l'issue du Congrès du RYP où il représentait son parti, en décembre 2002. Le Parti al-Haqq, est quant à lui à dominante zaydite, le père de Abd al-Malek al-Houthi, dirigeant actuel du mouvement protestataire de Saada, a compté parmi ses députés au Parlement. L'Union des Forces populaires comporterait de même une forte composante zaydite. Mais ce type de coopérations, conjoncturelles ou plus durables, n'est pas exceptionnel au Proche-Orient<sup>21</sup>. Les sites et la presse des partis qui en disposent assurent la publicité de ses communiqués périodiques et démarches en direction du pouvoir.

Une des dernières prises de position en date est consécutive au cessez-le-feu survenu le 11 février entre les Houthis et l'État yéménite, auquel les pressions extérieures, anglo-saxonnes et saoudiennes auront sans nul doute contribué, mais qu'il reste à confirmer par des négociations loyales. Lors d'une conférence de presse, le président du Haut-conseil du *Mushtarak*, Abdulwahhab Mahmud, a enjoint l'État de respecter tous les termes et conditions émis par la conférence de Londres d'ici la conférence prévue fin février à Riyadh. Et notamment, d'engager le dialogue avec le *Mushtarak*, dont c'est le choix, en insistant sur le fait que le Parlement est l'institution qui convenait le mieux pour l'organisation d'un dialogue national global, qui devrait comporter aussi les organisations du Sud, avec lesquelles le JMP déclare avoir engagé des contacts en ce sens. Il a appelé le parti au pouvoir à renoncer à l'utilisation de la violence et des solutions militaires pour résoudre les problèmes politiques internes, a critiqué l'emprisonnement et la torture des journalistes et autres détenus politiques, insisté sur le fait que la logique du dialogue, ouverte par le cessez-le-feu avec Saada, ouvrait la porte pour la réalisation des réformes et la mise hors jeu d'al-Qaïda.

La nature des crises subies par le Yémen est donc **politique**. La principale préoccupation concerne les atteintes aux **droits de l'Homme** de la part d'un pouvoir personnel et autoritaire.

Outre l'aide humanitaire à apporter aux réfugiés, un suivi à exiger pour le sort des immigrés somaliens, maintenant assimilés à des renforts éventuels pour al-Qaïda, c'est l'exigence d'un dialogue inter-yéménite qui mérite d'être appuyée, ainsi qu'une campagne en faveur de la libération des détenus, en s'appuyant en particulier sur les deux « figures » de Muhammad al-Maqaleh et Hisham Bashrahil.

Jacques Couland

18. Pour les lecteurs d'arabe = [www.aleshteraki.net](http://www.aleshteraki.net) et [www.alhawry.org](http://www.alhawry.org).

19. Y ont participé, fin juillet 2009, les secrétariats du PSY pour les gouvernorats d'Aden, Lahej, Abyan, al-Dhali, Hadramawt, soit 5 sur 7 (Shabwa et Mahra étaient absents « pour leurs raisons propres »).

20. Le principal mot d'ordre, par exemple, de la conférence des étudiants socialistes de l'université de Sanaa pour la préparation du Congrès : « Le fédéralisme est notre option », en vue du maintien de la cohésion nationale.

21. Cf. Jillian Schwedler et Carole A. Clark : « Islamist-Leftist Cooperation in the Arab World », *ISIM Review* 18 / Autumn 2006. Analyse des cas égyptien, jordanien et yéménite ; on pourrait en ajouter d'autres, Irak un temps, Bahrayn,...